

# LISTE DES CORRESPONDANTS DU BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE

<b>AFRIQUE DU SUD</b>	M. N. G. NHLAPHO, Conseiller juridique, Autorité nationale de réglementation nucléaire
<b>ALBANIE</b>	M. F. YLLI, Directeur de l'Institut de physique nucléaire
<b>ALGÉRIE</b>	M. F. CHENNOUFI, juriste, Centre de recherche nucléaire d'Alger
<b>ALLEMAGNE</b>	Professeur N. PELZER, Consultant
<b>ARGENTINE</b>	M. J. MARTINEZ FAVINI, Consultant, Commission nationale de l'énergie atomique M. M. PAEZ, Chef de département, Commission nationale de l'énergie atomique
<b>ARMÉNIE</b>	M. A. MARTIROSYAN, Autorité arménienne de réglementation nucléaire
<b>AUSTRALIE</b>	M. S. MCINTOSH, Organisation australienne de la science et de la technologie
<b>AUTRICHE</b>	M. T. AUGUSTIN, Directeur adjoint en charge de la coordination nucléaire, Ministère fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de la Gestion des Eaux
<b>BÉLARUS</b>	Mme O. PIOTUKH, Département de la réglementation de la sûreté nucléaire et radiologique, Promatomnadzor
<b>BELGIQUE</b>	M. F. MOLITOR, Ingénieur-Directeur, Service de la sécurité technique des installations nucléaires, Ministère de l'Emploi et du Travail
<b>BRÉSIL</b>	M. E. DAMASCENO, Commission nationale de l'énergie nucléaire Mme D. FISCHER, Association brésilienne du droit nucléaire
<b>BULGARIE</b>	Mme Y. DIMITROVA-MISHEVA, Chef du département juridique, Agence de réglementation nucléaire.
<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	M. K.-G. PARK, Professeur, Faculté de droit, Université de Corée
<b>CANADA</b>	M. J. LAVOIE, Conseiller principal et directeur, Services juridiques, Commission canadienne de sûreté nucléaire
<b>CHINE</b>	Mme Z. LI, Directrice du Service juridique, Compagnie nucléaire nationale chinoise Mme Q. WANG, Commission pour la science, la technologie et l'industrie de la défense nationale
<b>CROATIE</b>	M. I. VALCIC, Chef du Département de la sûreté nucléaire, Ministère de l'Économie

<b>ÉGYPTE</b>	M. A.-M. MAREI, Chargé de cours adjoint, Département du droit nucléaire, Centre national de la sûreté nucléaire, Autorité de l'énergie atomique
<b>ESPAGNE</b>	M. J. R. MARTIN HERNANDEZ, Conseiller juridique, Conseil de la sécurité nucléaire Mme E. MENENDEZ-MORAN, Sous-direction de l'énergie nucléaire, Ministère de l'Économie
<b>ESTONIE</b>	Mme K. KOIV, Centre estonien de protection radiologique
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Mme S. ANGELINI, Conseiller juridique, Bureau des programmes nucléaires civils, Département de l'Énergie Mme K. CYR, Conseiller juridique, Commission de la réglementation nucléaire
<b>FINLANDE</b>	M. Y. SAHRAKORPI, Conseiller ministériel, Département de l'Énergie, Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>FRANCE</b>	M. A. BIZET, Chargée de mission juridique, Autorité de sûreté nucléaire Mme F. TOUITOU-DURAND, Direction juridique et du contentieux, Commissariat à l'énergie atomique
<b>GRÈCE</b>	Professeur L. CAMARINOPOULOS, Président de la Commission hellénique pour l'énergie nucléaire
<b>HONGRIE</b>	M. L. CZOTTNER, Conseiller juridique principal, Autorité hongroise de l'énergie atomique Professeur V. LAMM, Institut des études juridiques, Académie des sciences
<b>INDE</b>	M. S. D. DAVE, Juge, Tribunal d'instance
<b>INDONÉSIE</b>	M. M. POERNOMO, Conseiller principal, Commission nationale de contrôle de l'énergie M. V. DEWI FAUZI, Juriste, Agence nationale de l'énergie nucléaire
<b>IRLANDE</b>	Mme I. BOLGER, Service de l'information, Institut de protection radiologique
<b>ISLANDE</b>	M. S. MAGNUSSON, Directeur, Institut islandais de protection radiologique
<b>ISRAËL</b>	M. R. LAHAV, Conseiller juridique, Commission de l'énergie atomique
<b>ITALIE</b>	M. V. FERRAZZANO, Chef du service juridique, SOGIN SPA M. M. FRANZA, Division des relations institutionnelles, ENEA
<b>JAPON</b>	M. Y. KAWAGUCHI, Premier Secrétaire, Délégation du Japon auprès de l'OCDE M. T. YAMAMURA, Bureau pour la recherche sur les politiques, Centre pour la science et la technologie sur la non-prolifération nucléaire
<b>KAZAKHSTAN</b>	Mme L. NOVOZHILOVA, Conseiller juridique, Comité pour l'énergie atomique du Kazakhstan

<b>LETTONIE</b>	M. A. SALMINS, Directeur, Centre de la sûreté radiologique
<b>LITUANIE</b>	M. M. ABRAITIS, Conseiller juridique principal, VATESI
<b>LUXEMBOURG</b>	M. M. FEIDER, Division de la radioprotection, Direction de la santé, Ministère de la Santé
<b>MACÉDOINE</b>	M. D. NEDELKOVSKI, Département de la radioprotection, Institut de la santé publique de la République
<b>MAROC</b>	Mme L. ZIDI, Attachée de direction, Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires
<b>MEXIQUE</b>	M. S. BERTRÁN DEL RÍO, Directeur général des affaires internationales, Ministère de l'Énergie  M. J. GONZALEZ ANDUIZA, Département des affaires juridiques, Commission fédérale d'électricité  M. M. PINTO CUNILLE, Chef du Département des affaires juridiques et internationales, Commission nationale de la sûreté nucléaire et des garanties
<b>MOLDAVIE</b>	Mme M. CORFANENCO, Chef de la division des affaires juridiques, Département d'État des normes et de la métrologie.
<b>RÉPUBLIQUE DU MONTÉNÉGR</b>	M. S. JOVANOVIC, Faculté des Sciences Naturelles, Université de Monténégro
<b>NORVÈGE</b>	M. S. HORNKJØL, Chef de section ad interim, Autorité norvégienne de radioprotection
<b>OUZBÉKISTAN</b>	M. K. YUNUSOV, Chef du Service d'inspection pour la surveillance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, Comité d'État de la sûreté dans les secteurs industriels et miniers
<b>PAYS-BAS</b>	Mme N. HORBACH, Directrice du Centre des dommages transfrontières et de la réparation  M. R. VAN EMDEN, Conseiller juridique, Ministère des Finances
<b>POLOGNE</b>	M. R. MAJDA, Professeur adjoint, Université de Łódz  M. A. SOLTAN, Directeur, Département des relations internationales et de l'intégration européenne, Agence nationale de l'énergie atomique
<b>PORTUGAL</b>	Mme M. MONTEIRO, Conseiller juridique, Institut technologique et nucléaire
<b>ROUMANIE</b>	M. V. CHIRIPUS, Avocat, SN Nuclearelectrica SA  M. V. ZSOMBORI, Président, Commission nationale de contrôle des activités nucléaires
<b>ROYAUME-UNI</b>	M. W. MITCHELL, Conseiller juridique, Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>RÉPUBLIQUE DE SERBIE</b>	Mme M. COJBASIC, Conseiller principal, Ministère des Sciences et de la Protection de l'Environnement

<b>RÉPUBLIQUE SLOVAQUE</b>	M. M. POSPÍŠIL, Directeur juridique, Autorité de la réglementation nucléaire
<b>SLOVÉNIE</b>	M. A. ŠKRABAN, Directeur, Bureau des affaires générales, Administration slovène de la sûreté nucléaire
<b>SUÈDE</b>	M. T. LOFGREN, Conseiller juridique, Institut de protection suédois contre les rayonnements  M. T. ISRAELSSON, Conseiller juridique, Service suédois d'inspection de l'énergie nucléaire
<b>SUISSE</b>	M. R. TAMI, Chef de la section droit et pipelines, Office fédéral de l'énergie
<b>TUNISIE</b>	M. M. CHALBI, Ministère de l'Éducation et des Sciences, École nationale d'ingénieurs
<b>TURQUIE</b>	M. M. Y. ATES, Conseiller énergie, Délégation de la Turquie auprès de l'OCDE
<b>UKRAINE</b>	Mme S. PILGUN, Spécialiste principale, Département de la planification, de la coordination et du développement, Comité d'État nucléaire d'Ukraine  M. V. SHVYTAI, Chef du bureau présidentiel, Compagnie nationale de production d'énergie nucléaire ENERGOATOM
<b>URUGUAY</b>	Professeur D. PUIG, Professeur de droit nucléaire, Faculté de droit, Université d'Uruguay
<b>AIEA</b>	M. J. RAUTENBACH, Directeur, Bureau des affaires juridiques
<b>CE</b>	Mme B. ANDRÉS ORDAX, Direction générale de l'environnement
<b>OMS</b>	Mme G. PINET, Directrice, Législation sanitaire